



Conseil économique et social

Distr. générale
22 août 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail du transport intermodal et de la logistique

Cinquante-septième session

Genève, 10 et 11 novembre 2014

Point 7 c) de l'ordre du jour provisoire

Thèmes annuels relatifs au transport intermodal:

Choix du thème du débat de fond de 2015

Intermodalité et durabilité

Note du secrétariat

I. Mandat

1. Le présent document a été établi conformément aux produits et activités prévus au titre du module 6, Transport intermodal et logistique, du sous-programme «Transports» pour 2014-2015 (ECE/TRANS/2014/23) tel qu'il a été adopté par le Comité des transports intérieurs le 27 février 2014 (ECE/TRANS/240, par. 100).

2. Comme convenu par le Groupe de travail à sa cinquante-sixième session, et conformément au plan pour les futurs travaux et activités du Groupe, un thème sera choisi à la présente session en vue de débats et d'actions à envisager en 2015. Le thème «Intermodalité et durabilité» pourrait notamment être retenu. On trouvera ci-après une liste d'arguments en faveur du choix de ce thème pour examen par le Groupe de travail.

II. Considérations générales

3. La durabilité est un vaste sujet englobant différentes questions qui ont toutes un rapport avec le transport intermodal. Dans la publication de la CEE de 2011 intitulée *Transport for sustainable development in the UNECE region*, les aspects social, économique et environnemental de la durabilité sont considérés comme autant d'aspects de ce sujet ayant la même importance (cf. ci-dessous un extrait du texte original de la publication).



Transport links markets and individuals, making regions more competitive and promoting individuals' social and economic development. The transport system provides the individual with access to basic social services, such as health, food, education, employment and recreational activities. This requires the transport system to be safe to ensure that human health is not at risk. Environmental sustainability is affected negatively by transport through the consumption of non-renewable energy, the emissions of harmful pollutants and greenhouse gases, through the generation of waste and by a reduction of natural habitat.

4. Le transport intermodal contribue déjà au renforcement de la durabilité de plusieurs façons. Bien que de nombreuses mesures aient déjà été mises en œuvre pour que le transport routier de marchandises s'effectue chaque fois que cela est possible par voie ferrée ou par voie de navigation intérieure, afin de libérer des capacités sur les routes, de lutter contre leur engorgement et de réduire le niveau global d'émissions de gaz à effet de serre imputables aux transports terrestres, les camions restent indispensables pour les parcours terminaux et la distribution finale des marchandises, notamment dans le cas des produits de consommation. Dans ce contexte, l'utilisation de conteneurs pouvant passer rapidement et en toute sécurité d'un mode de transport à un autre contribue à une plus grande efficacité des modes de transport, laquelle a des effets positifs sur chaque aspect de la durabilité mis en évidence dans la publication de la CEE. Sur le plan social, les effets positifs sont la facilitation de la distribution durable et fiable des marchandises nécessaires aux principales activités humaines, ainsi que la facilitation des déplacements des individus par la réduction des goulets d'étranglement dans les transports. Sur le plan économique, on améliore directement la durabilité en réduisant les coûts de transport à un niveau plus supportable, ce qui permet d'accroître les échanges à l'échelle mondiale. Sur le plan environnemental enfin, une plus grande durabilité s'obtient en adoptant des modes de transport plus écologiques pour le transport des marchandises.

5. Le WP.24 étant à l'échelon paneuropéen le seul forum intergouvernemental qui contribue à l'élaboration de solutions harmonisées au plan international dans le domaine du transport intermodal en ce qui concerne les infrastructures, les normes techniques minimales et les objectifs pour les services, il a la possibilité de s'assurer que ces solutions continuent de voir le jour dans un cadre favorisant une plus grande durabilité.

6. Une vision de la durabilité dans le transport intermodal sera un élément clef de la préservation de la vitalité économique et sociale des pays dans les années à venir. Cette vision devrait être équilibrée, car tous les aspects de la durabilité sont interdépendants. Ainsi, une réussite économique à long terme ne sera pas envisageable sans maintenir (ou mettre en place) une situation sociale stable et réduire les effets des changements climatiques. Par conséquent, il pourrait être utile d'analyser les décisions et les faits nouveaux dans le domaine du transport intermodal sous l'angle de la durabilité.

III. Avis du WP.24

7. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner le présent document, avoir un échange de vues et décider si le thème «Intermodalité et durabilité» devrait être le thème de l'atelier qui se tiendra en 2015.